



Descriptif de la formation

FORMATION A LA THERAPIE FAMILIALE ET A L'APPROCHE SYSTEMIQUE ADAPTÉE AUX SITUATIONS D'INCESTE ET AUTRES MALTRAITANCES : INTERVENTION SYSTÉMANALYTIQUE DE RÉSEAU (140 h / 420 h / 570 h)

Cycle court 1 an (140 h)

Formation en thérapie familiale et en approche systémique (systémanalytique) sous forme de sessions de deux jours par mois pendant 10 mois (pas de sessions en juillet et août).

Il est possible d'intégrer la formation de 140 heures pour une année, sans s'engager sur les années suivantes.

Cycle long 1 an + 2 ans (420 h)

Le cycle court peut être suivi pendant deux années supplémentaires (420 heures), sans obligation de poursuivre par la quatrième année.

Cycle complet 3 ans + 1 an (570 h)

Ce cycle complet de formation est de 570 heures. Il comprend les trois années (420 heures) suivies d'une quatrième année de 150 heures de formation approfondie et de production d'un mémoire de recherche.

Lors de la quatrième année, les stagiaires s'expérimentent aux côtés des cliniciens lors de consultations individuelles, de couple, de famille et de thérapies familiales de réseau d'enfants placés.

Ce cycle complet répond aux normes de formation exigées par l'Association Européenne de Thérapie Familiale (*European Family Therapy Association*, EFTA). Une mise en application au cours de l'exercice professionnel (minimum 250 heures) permet au stagiaire de postuler au statut de membre EFTA.

Il est possible de poursuivre la formation en provenance d'autres institutions de formation à la thérapie familiale, car les acquis préalables en thérapie familiale et/ou en approche systémique peuvent donner lieu à des dispenses d'heures pour la validation du cycle complet.

Public concerné et pré-requis

Professionnels de la protection de l'enfance souhaitant acquérir des compétences en thérapie systémique et familiale, spécialisées sur les maltraitances : prise en charge des familles et des victimes, des auteurs de maltraitances sexuelles, physiques et psychologiques. Elle est destinée également aux praticiens libéraux.

Le groupe est pluridisciplinaire et pluri-institutionnel, ouvert aux psychologues, psychiatres, pédopsychiatres, intervenants sociaux, infirmiers psychiatriques, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, conseillers conjugaux, médecins, chefs de service, membres d'association, avocats, magistrats, et tout professionnel dans le domaine de la prise en charge des maltraitances.

Pré-requis : aucun. Un entretien préalable de sélection est exigé avec un formateur, dans les locaux du Centre des Buttes-Chaumont ou exceptionnellement en visio-entretien.

Objectifs

Acquérir des compétences en thérapie familiale et en approche systémique, spécialisées sur les maltraitances sexuelles, physiques et psychologiques : prise en charge des familles, des victimes, des auteurs.

Compétences visées

- S'approprier la théorie des systèmes (couple, famille, institution, réseau) ;
- Décoder la communication non-verbale et pratiquer la métacommunication ;
- Connaître des différentes formes de maltraitances (violences intra et extrafamiliales) ;
- Savoir construire un génogramme ;
- Intégrer l'importance du vocabulaire et des éléments de langage dans la construction du cadre d'intervention ;
- Connaître les Droits de l'enfant au cours des procédures pénales ;
- Savoir élaborer et rédiger un signalement ;
- Identifier le mode opératoire des auteur(e)s de violences (incestueuses, conjugales, pédocriminelles...) ;
- Détecter et décrypter les systèmes incestueux et les systèmes maltraitants ;
- Connaître les définitions des traumatismes et leurs conséquences ;
- Repérer les signes d'appel des différentes maltraitances.

Moyens pédagogiques

Paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur, salle permettant d'accueillir les stagiaires pour la formation et les projections.

Par le visionnage commenté et analysé d'extraits de films, de documentaires, de séances de thérapie et/ou de témoignage de victimes ou d'auteurs, ainsi que par la lecture d'ouvrages et d'articles recommandés par les formateurs, le stagiaire aura à sa disposition un matériel riche et varié. Les formateurs solliciteront plus particulièrement les capacités d'observation du stagiaire afin de l'aider à démêler les contradictions entre le discours et les aspects comportementaux (langage non-verbal) des auteurs et des victimes.

Les autres moyens pédagogiques utilisés seront des études de cas, présentés par les différents stagiaires ainsi que des jeux de rôles adaptés. Le même programme est dispensé d'une année sur l'autre le formateur a un niveau d'exigence qui augmente avec le temps. Les stagiaires des trois années sont rassemblés lors des sessions de formation théorique et des supervisions de cas, lors desquelles les stagiaires de 2^e et 3^e année sont invités à intervenir en complément des interventions du formateur. Ce processus de formation expérientielle par les pairs fait que les stagiaires de chaque niveau s'impliquent

entre eux et avec l'équipe pédagogique. Ce moyen original est très apprécié des participants qui apprennent ainsi à travailler en réseau au cœur même de la formation.

Dispositif d'appréciation et de suivi des résultats

Les supervisions collectives de suivis des cas par les stagiaires permettent au formateur d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences de chaque stagiaire tout au long de la formation, avec un niveau d'exigence qui augmente avec le temps en fonction de l'année de formation de chaque stagiaire.

Le dernier jour de la formation de chaque année, une évaluation orale est faite par le groupe sur la qualité générale de l'enseignement dispensé, sur la dynamique du groupe, sur la richesse des apports théoriques, l'intérêt des visionnages, la compréhension de l'articulation entre le civil et le pénal. Les formateurs attendent du professionnel un retour vers la formation de la satisfaction ressentie grâce à l'amélioration des prises en charge éducatives et/ou cliniques et des relations inter-institutionnelles, au profit des mineurs et de leur famille.

Contenu de la formation

Les trois premières années

Au fil des trois premières années sont développés et approfondis les points suivants :

Psychopathologie, psychiatrie psychanalyse

- Psychopathologies de systèmes familiaux et institutionnels maltraitants, en contrepoint des références cliniques, psychiatriques, et psychanalytiques.
- Évolution normale et pathologique des liens mère-enfant ; conséquences des traumatismes. Névroses hystérique et phobique, Psychose paranoïaque et dissociative, Perversions, Troubles caractériels, Personnalités psychopathiques, Dépressions et signes d'appel des présomptions des maltraitances. Place du père et difficultés maternelles.
- Mise en perspective des topologies Freudiennes et autres (Ferenczi, Winnicott, Racamier) en articulation avec l'éthique contextuelle (Boszormenyi-Nagy) les transactions, les doubles liens, l'identification à l'agresseur, les troubles dissociatifs de l'identité en relation avec l'interdit de l'inceste non respecté.
- Thérapie familiale et apport des neurosciences dans la compréhension des traumatismes.

Approche systémique

- Éléments théoriques fondamentaux et évolution de l'approche systémique. L'école de Palo Alto : une nouvelle façon de penser la communication. Fondateurs de l'approche systémique (Bateson, Haley, Ackerman, Watzlawick, Erickson). Études des concepts ; contexte, circularité, homéostasie, cybernétique de premier ordre, de second ordre, symptôme familial et patient désigné, quand la solution devient le problème, les paradoxes de la communication, le double lien, les rétroactions, la communication non verbale, la méta-communication, les notions de ponctuation, l'étude du génogramme, etc.
- Systèmes à l'équilibre et hors de l'équilibre (Elkaïm), les assemblages, la résonance, la construction du monde, la carte, le territoire.
- Étude des influences majeures de la pensée systémique. Approche stratégique : (Haley, Madanes, Erickson, Selvini Palazzoli) la connotation positive, le recadrage paradoxal et la prescription du symptôme. (Minuchin) les transmissions transgénérationnelles, les frontières, les systèmes enchevêtrés, les systèmes chaotiques, etc.
- La thérapie contextuelle (Boszormenyi-Nagy) : théorie contextuelle des motivations, légitimités constructives et destructives, loyautés invisibles, principes d'équité et de réciprocité, etc.
- Approche expérientielle (Withaker), particularités de l'approche expérientielle selon Watzlawick, apport de Maturana et de Varela.

Approche systémanalytique

- Notions de victimologie ; effets des traumatismes, dissociations post-traumatiques, état de stress post-traumatique, troubles dissociatifs de l'identité, spécificité de la communication non- verbale dans les systèmes maltraitants. Les compagnons imaginaires, les états de personnalité, les conduites à risque, les voix dans la tête, les représentations frontières, les comas émotionnels et autres manifestations de conversion hystérique. Spécificité des dessins spontanés de l'enfant exposé aux maltraitances.
- La famille incestueuse ; les liens d'emprise, les loyautés inconscientes, le climat incestuel, la complicité maternelle, le parent incestueux, les transmissions trans-générationnelles. Le mineur auteur d'inceste. L'enfant né de l'inceste.
- Les femmes agresseuses sexuelles, les dictatures familiales. Pédophilie au féminin : constats, identification d'un enfant agressé par une femme.
- Mineurs agresseurs sexuels : inceste dans la fratrie, famille recomposée, les viols en réunion, pédocriminalité sur Internet, prostitution.
- La faillite de l'éthique contextuelle ; élaboration du schéma systémanalytique.
- Le traitement judiciaire : l'amplification de la crise de la loi, le signalement, le secret professionnel partagé, la parole du mineur en justice, l'accompagnement du mineur en justice, le suivi socio judiciaire du condamné, la prévention de la récidive, l'après procès.
- La différence entre civil et pénal, le temps judiciaire, l'entre deux crises, le secret professionnel, l'incapacité juridique, l'administrateur ad hoc, le dépôt de plainte, l'avocat de l'enfant.
- L'articulation en réseau entre les services ; le retentissement psychologique et émotionnel chez le professionnel. L'accompagnement social de la crise du dévoilement. L'accompagnement social de la crise du signalement. La gestion des visites médiatisées. Le travail éducatif et thérapeutique avec le génogramme.
- L'articulation du traitement judiciaire et social avec la thérapie familiale ; La co-intervention, la co-thérapie. Le cadre de la thérapie de réseau : participants, seuils, objectifs, espace-temps, fréquence et règle, établissements des frontières entre les générations.
- L'incidence de l'apparition et du développement des nouvelles technologies dans les relations familiales, la gestion des placements et des suivis d'enfants placés ainsi que dans les procédures pénales.

La quatrième année

Cette année de formation, en petit groupe, réintroduit les apprentissages des trois premières années dans les grands courants théoriques, psychopathologiques et systémiques.

Les stagiaires étudient et comparent les différentes approches théorico-cliniques. Chaque stagiaire fait l'expérience d'études de cas de cas approfondies articulées à ces différentes approches : stratégique, expérientielle, structurale, intégrative, narrative.

La Quatrième Année permet aux stagiaires de participer à des séances de thérapie de réseau afin de s'expérimenter aux côtés des formateurs.

La Quatrième année exige des stagiaires la réalisation et la soutenance d'un mémoire théorico-clinique devant un jury composé de professionnels et de personnalités. La soutenance est publique et accessible notamment aux stagiaires des autres années. Ces mémoires sont des comptes rendus de recherches dont la rigueur de la méthodologie scientifique est validée par l'équipe des formateurs du Centre des Buttes-Chaumont. Particulièrement attentifs au fait qu'il n'y a pas encore suffisamment en France d'articles scientifiques liant maltraitances et recherche qui répondent aux normes internationales, nous apportons une attention toute particulière pour que ces productions écrites soient publiables, en apportant aux stagiaires une grande disponibilité des formateurs.

Quelques exemples de mémoires :

- Médecin généraliste et mineur confié à l'Aide Sociale à l'Enfance ; bénéfices du travail en réseau. Stéphanie Montel, 2019.
- Le bébé maltraité se tait mais il parle : le carnet de santé document clinique et autobiographique du nourrisson, du bébé, ou du très jeune enfant (0 à 6 ans) victime de maltraitances en particulier sexuelle. Myriam Pierson-Berthier, 2016.
- Utilisation de l'isomorphisme comme perspective de changement dans un système maltraitant ; repérage et application en placement familial. Catherine Gateau, 2012.
- La bifurcation bénévole, un espace de négociation interne opérant pour la reconstruction des personnes victimes de maltraitances. Marianne Janas, 2010.
- Le Centre de visites ; une différence qui fait la différence. Plaidoyer pour une approche systémique et transgénérationnelle de l'enfant placé. Elisabeth Popineau, 2009.
- Passer d'un positionnement moral à une éthique du positionnement. La création d'un dispositif de protection de l'enfance au sein d'un diocèse de l'enseignement catholique. Stéphane Joulain, 2007.

Membres permanents du jury de soutenance des mémoires

- Nathalie Duriez, Psychologue Professeur des Universités, Paris 8
- Martine Trapon, Directrice de l'École Normale Sociale
- Élise Bayet, Magistrat

Formateurs

Équipe pédagogique

- Martine Nisse : éducatrice spécialisée, thérapeute familiale, cofondatrice du Centre des Buttes-Chaumont. Chargée de cours Université Grenoble-Alpes Médecine Générale et Droit, New York University in France. Vice-Présidente de la Chambre des Membres Individuels (CIM), de l'European Family Therapy Association (EFTA), membre élu de l'International Family Therapy Association (IFTA), de la Société Française de Thérapie Familiale (SFTF) de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA) et de l'Asian Academy of Family Therapy (AAFT).
- Pierre Sabourin : psychiatre émérite, psychanalyste au Quatrième Groupe, co-fondateur du Centre des Buttes-Chaumont. Co-traducteur des œuvres complètes de Ferenczi et de sa correspondance avec Freud. Membre de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées.
- Thérèse Bouche : psychologue clinicienne, thérapeute familiale. Chargée de mission par la Préfecture de Tarn et Garonne pour la prévention de la délinquance, de la radicalisation et des phénomènes d'emprise. Membre de l'European Family Therapy Association (EFTA).
- Robert Meslé : ostéopathe, thérapeute familial, épidémiologiste, maîtrise en sciences de l'éducation. Chercheur invité à la Faculté des Sciences de la Motricité de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).
- Myriam Pierson : pédopsychiatre, expert judiciaire.

Autres intervenants

Des intervenants français et internationaux sont régulièrement invités à présenter leurs activités et leurs travaux : avocats, magistrats, médecins, psychologues, universitaires, chercheurs.

Dates et lieu des sessions de formation

Les trois premières années

La formation se déroule par sessions de deux jours (vendredi et samedi) par mois sauf en juillet et août. Le calendrier prévisionnel 2027 est :

- 29 & 30 janvier
- 26 & 27 février
- 19 & 20 mars
- 23 & 24 avril
- 28 & 29 mai
- 18 & 19 juin
- 10 & 11 septembre
- 15 & 16 octobre
- 26 & 27 novembre
- 10 & 11 décembre

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en cas de force majeure. Le calendrier actualisé des dates de formation est consultable par ce lien : <https://centre-des-butttes-chaumont.org/index.php/formations/maltraitements-intervention-systemanalytique-de-reseau/>

Nous examinons les candidatures et les intégrons jusqu'en mars. Ensuite il n'y a plus d'intégration possible de nouveaux postulants pour l'année, sauf cas exceptionnel évalué lors de l'entretien préalable à la formation.

À l'issue de chaque session, une attestation de présence est remise aux stagiaires qui en font la demande. À l'issue de la formation il est remis à chaque stagiaire une attestation de formation.

La quatrième année

Le calendrier actualisé des dates de formation est consultable par ce lien : <https://centre-des-butttes-chaumont.org/index.php/formations/maltraitements-intervention-systemanalytique-de-reseau/> Les sessions de formation ont lieu le samedi des sessions Maltraitements : interventions systémiques de réseau.

Montant de la formation

Le montant de la formation pour chacune des quatre années est de **3 000 €** (exonérés de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI), finançables dans le cadre de la formation continue.

Modalités d'inscription

Un entretien préalable de sélection est exigé avant l'inscription.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du client.

Prise en compte des situations de handicap

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges. Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire, l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé. Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés

Lieu de la formation

Cette formation se déroule en présentiel dans les locaux du Centre des Buttes-Chaumont, 20 rue du Rhin, à Paris (75019). En cas de restriction de déplacement ou de regroupement pour des raisons sanitaires, la formation sera dispensée à distance par système de visioformation.

Contact

Martine NISSE

N° de formateur : 11 75 302 01 75

Tel : +33 (0)1 42 40 03 39

Adresses courriel : martine.nisse@lecentredesbutteschaumont.org